

Article

« Le développement régional à l'ère des télécommunications : quelques hypothèses de recherche »

Alain Laramée

Cahiers de géographie du Québec, vol. 34, n° 91, 1990, p. 33-44.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/022077ar>

DOI: 10.7202/022077ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL À L'ÈRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS : QUELQUES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

par

Alain LARAMÉE

*Module communication, Télé-université
4835, Christophe-Colomb, Montréal (Québec), H2J 4C2*

RÉSUMÉ

La problématique du rôle des technologies de télécommunication dans le développement régional est très peu étudiée au Québec. Tout en se démarquant du mythe du déterminisme technologique sur les rapports sociaux, l'auteur s'attache à démontrer, au moyen d'hypothèses et d'études étrangères, la pertinence et l'intérêt, pour les sciences régionales et les collectivités régionales, de développer la recherche dans ce domaine.

MOTS-CLÉS : Télécommunications, développement régional, autonomie, décentralisation.

ABSTRACT

Regional development in the telecommunication era : some research hypotheses

The role of telecommunication technology in regional development is rarely investigated in Quebec society. In order to fill this gap, while turning away from the myth of technological determinism on social relations, the author intends to demonstrate, by referring to studies carried out in other countries, the viability and the interest of this field of research, both for regional sciences and regional communities in Quebec.

KEY WORDS : Telecommunications, regional development, autonomy, decentralization.

*
* *
*

L'objectif général de notre propos consiste à esquisser une problématique structurant les relations entre les télécommunications et le développement régional de manière à en faire émerger des hypothèses et des questions de recherche. Nous espérons ainsi stimuler l'intérêt et démontrer la pertinence scientifique et sociale de développer ce champ de recherche.

En 1985, dans un rapport soumis à l'Union des municipalités du Québec, l'Institut Hudson du Canada commentait les approches politico-administratives traditionnelles en matière d'aménagement et d'organisation municipale de la manière suivante :

« Aujourd'hui les micro-ordinateurs permettent une beaucoup plus grande flexibilité — un regroupement et une standardisation possible au niveau des programmes mais une utilisation plus décentralisée. Il nous semble que le débat québécois sur l'aménagement et l'organisation municipale accuse un retard sur le contexte socio-économique et l'évolution technologique. C'est un débat qui tourne surtout autour de la création de nouvelles institutions, d'approches communes, d'uniformité... [alors que] la technologie permet maintenant une plus grande diversité » (Institut Hudson du Canada, 1985, p. 48).

Si on s'appuie sur les documents récents produits par les organismes publics en matière de développement régional, on constate le même retard¹. Que ce soit du point de vue de l'intervention ou du point de vue des analyses d'impacts, ces documents ne font aucunement mention du rôle des technologies de télécommunication comme *externalité* susceptible de canaliser les avantages comparatifs des organisations régionales.

Il n'en demeure pas moins que recherche ou non, intervention publique ou pas, le champ socio-économique régional est bel et bien en train de vivre une mutation profonde fortement influencée par les télécommunications. Selon une étude récente, 80% des entreprises utilisent des services informatiques (60% des très petites entreprises et 100% des grandes), près de 12% des entreprises possèdent des réseaux intégrés, 6% d'entre elles consultent les banques de données publiques ou commerciales (5% chez les entreprises de moins de 20 employés et 31% chez les grandes entreprises), et 20,5% des municipalités québécoises sont partiellement ou totalement informatisées (Grisé, 1989). En décrivant le degré de pénétration de la technologie, ces quelques chiffres peuvent donc justifier le questionnement que nous proposons.

Nous allons présenter cette problématique selon cinq étapes : 1) les questions générales de recherche ; 2) la définition des termes compris dans ces questions ; 3) la présentation des effets possibles des technologies de télécommunication sur le développement régional ; 4) les hypothèses correspondant à chacune de ces possibilités théoriques ; et 5) des commentaires sur la problématique générale.

LES QUESTIONS GÉNÉRALES DE RECHERCHE

Une telle problématique devrait directement ou indirectement contenir des pistes de recherche et d'intervention relativement aux trois questions suivantes : est-ce que les technologies de télécommunication peuvent servir d'*externalité* favorable au développement régional ? ; si oui, quel type de développement régional est favorisé par les télécommunications ? ; quelles sont les conditions nécessaires pour que la diffusion des technologies de télécommunication favorise l'auto-développement des régions périphériques ?

DÉFINITION DES TERMES

Nous allons d'abord présenter notre définition des termes principaux, soit les technologies de télécommunication, le développement régional et les sphères de développement régional.

Les **technologies de télécommunication** utilisent l'informatique et les réseaux de télécommunication dont les principaux usages sont connus sous les vocables télé-informatique et télématique avec leurs applications diverses. Par exemple le courrier électronique, la messagerie électronique, l'échange électronique de données, la consultation de banques de données, le babillard électronique, la téléconférence assistée ou non d'ordinateurs, la vidéoconférence, etc.

Le **développement régional** dit *intégré* se comprend non seulement comme un phénomène de croissance économique mais également comme un phénomène d'amélioration du cadre de vie, de la qualité de vie, et de renforcement de l'autonomie sociale et politique (Friedman, 1979; Planque, 1983).

Les **sphères de développement régional** se présentent sous trois formes : économique, politico-administrative et sociale.

- 1) *La sphère économique*. Le développement régional dans la sphère économique s'observe par l'augmentation du volume de l'emploi, des salaires et de la compétitivité des entreprises, l'émergence et la croissance des entreprises, et le potentiel d'attraction d'entreprises. Ces facteurs affectent positivement la balance des échanges interrégionaux de biens et services.
- 2) *La sphère politico-administrative*. Il s'agit du développement des capacités de gestion et d'administration locales, les potentialités de mise en commun des ressources sur la scène régionale, l'augmentation de la prise en charge de dossiers politico-administratifs relevant traditionnellement des gouvernements centraux, l'augmentation des capacités de participation au processus politique, l'augmentation des possibilités d'influencer le processus décisionnel, etc.
- 3) *La sphère sociale*. Il s'agit du développement de nouveaux réseaux de solidarité locale et régionale (Rosenvallon, 1981), de la diminution du sentiment de l'isolement social, du développement de réseaux échappant aux institutions, de nouvelles formes d'entraide et de services sociaux hors institutions. En somme il s'agit de l'augmentation des capacités de développement de l'autonomie sociale qui se traduit par le renforcement de l'identité territoriale.

LES EFFETS POTENTIELS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS CHAQUE SPHÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Pour l'économie de la modélisation, nous présentons les effets potentiels des technologies de télécommunication selon l'axe centre-périphérie (figure 1). Dans la *sphère économique*, les technologies de télécommunication favorisent soit le développement *endogène* ou le développement *exogène* des régions périphériques. Dans la *sphère politico-administrative*, les technologies de télécommunication favorisent soit la *centralisation* ou la *décentralisation* des processus de décision et de gestion des biens et projets collectifs. Dans la *sphère sociale*, les technologies de télécommunication favorisent l'avènement soit de nouvelles formes d'*autonomie* ou d'*hétéronomie* sociale.

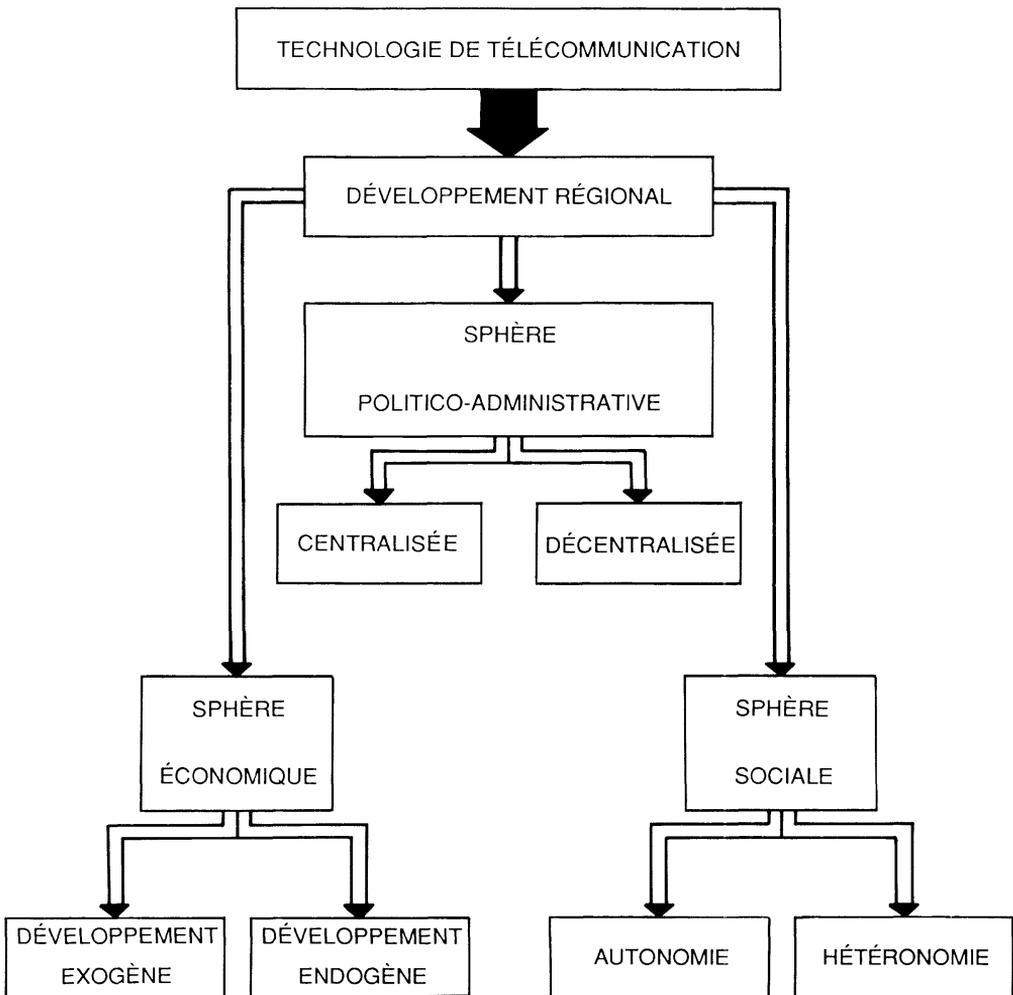
LES HYPOTHÈSES

Nos hypothèses sont construites suivant les effets potentiels des télécommunications dans le développement régional présentés plus haut. La formulation de ces hypothèses fut rendue possible par la consultation de la littérature scientifique déjà publiée sur le

Figure 1

LES EFFETS POTENTIELS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS CHAQUE SPHÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE



sujet, la conduite d'entrevues au cours de l'année 1988-1989 auprès d'intervenants et de chercheurs en sciences régionales, et d'une représentation systémique de l'organisation régionale (Laramée, 1988) ². Trois critères ont permis la sélection des hypothèses : 1) la possibilité d'opérationnaliser celles-ci sur le plan empirique; 2) l'état de la recherche empirique dans ce domaine au Québec; et 3) la pertinence des hypothèses dans le contexte québécois. Des suggestions tirées d'études effectuées à l'extérieur du Québec complètent la présentation de ces hypothèses lorsqu'il y a lieu.

Sphère économique

Hypothèse générale

Les technologies de télécommunication favorisent le développement économique des régions périphériques.

Hypothèse secondaire 1

Le niveau de développement économique d'une région est proportionnel au niveau de développement de son infrastructure de télécommunication.

Cette hypothèse conçoit les technologies de télécommunication comme source de développement *endogène*. Certaines études ont en effet démontré la véracité de cette hypothèse, à savoir que plus une région est munie de possibilités de télécommunication, plus elle peut devenir attrayante pour des entreprises extérieures (Tsang, 1986). Cette possibilité de communiquer à distance diminuerait l'importance des facteurs reliés à l'éloignement dans les choix de localisation des entreprises (Planque, 1983; Wiberg, 1986). Toutefois, selon ce dernier, l'expérience suédoise tend à démontrer que bon nombre d'autres conditions doivent être présentes pour que cet avantage serve l'autonomie régionale. Cela comprend la nécessité que les « succursales » régionales aient une grande marge de manœuvre administrative qui leur permette de constituer un réseau de contact local fort, la nécessité d'œuvrer dans un environnement très diversifié et de bénéficier d'un support des pouvoirs publics. Cependant, on manque d'études comparatives des régions pour confirmer cette hypothèse.

Hypothèse secondaire 2

En donnant aux petites et moyennes entreprises (PME) régionales accès à l'information stratégique jusque là réservée aux entreprises localisées dans les grands centres urbains, les technologies de télécommunication leur permettent d'occuper de nouveaux marchés, de développer de nouveaux produits (accès à la connaissance, aux brevets) et d'accroître leurs exportations extra-régionales.

Cette hypothèse pose les technologies de télécommunication comme source de développement *endogène*. Quoique cette hypothèse n'ait été que très peu expérimentée, on peut consulter avec intérêt l'étude de Mark Hepworth (1985) portant sur la réorganisation du *Globe and Mail*. Hepworth arrive plutôt à un constat opposé à cette hypothèse, du moins dans le secteur de l'édition.

Hypothèse secondaire 3

Il y a une corrélation directe entre le développement des technologies de télécommunication et l'émergence de nouvelles entreprises régionales.

Ici les technologies de télécommunication sont présentées comme une source de développement *endogène*. La possibilité de communiquer à distance entre les entreprises locales serait génératrice de nouveaux réseaux de solidarité économique régionale. En connaissant l'offre et la demande de services et de biens sur une base régionale, on serait en droit de s'attendre à voir émerger de nouvelles entreprises visant à combler la demande en région. D'un point de vue théorique, Monnoyer et Philippe (1985) et Lamarche (1986) ont développé des modèles d'application possible de cette hypothèse au secteur des services. Par contre les études de Planque (1983 et 1985) démontrent que cette hypothèse ne peut se vérifier que pour le secteur des services.

Hypothèse secondaire 4

Les possibilités de contrôle à distance génèrent une disjonction fonctionnelle de l'économie : les fonctions de décision seront dans les grands centres (agglomérations urbanisées) et les fonctions d'exécution et de production dans les régions périphériques.

Cette hypothèse conçoit les technologies de télécommunication comme source de développement *exogène*. Les études de Planque (1983 et 1986) ont déjà expérimenté cette hypothèse sur le territoire français. Elles concluent que les activités exigeant une communication dialogique ont tendance à se situer dans les régions périphériques, les coûts de production étant plus faibles, alors que les activités exigeant une communication monologique ont tendance à se concentrer dans des grands centres décisionnels. On retrouve des effets similaires dans les études de Hepworth (1985), de Lesser et Gall (1987) et de Goddard et Gillespie (1986).

Hypothèse secondaire 5

Au plan des grandes entreprises, les enjeux de frontière ne sont pas régionaux mais extra-nationaux.

Ici on considère les technologies de télécommunication comme source de développement *exogène*. Cette hypothèse stipule que la question des corrélations entre le développement économique régional et les télécommunications n'est vraiment pertinente que pour les PME car les enjeux de la grande entreprise sont de nature internationale. Par ailleurs, le même cadre de questionnement et d'analyse d'impacts peut s'appliquer. Parmi ceux qui ont exploré cette hypothèse, mentionnons les travaux de Andrieu et Serafini (1980) qui, il y a une décennie, anticipaient déjà le danger que présenterait l'augmentation considérable de l'échange de données outre-frontières entre le Canada et les États-Unis sur le contrôle de l'économie canadienne. Il y a tout lieu de croire que cet échange s'est grandement accru depuis 1980 et que le risque est d'autant plus grand qu'il n'y a plus de barrière douanière (voir entre autres l'accord de libre-échange intervenu entre le Canada et les États-Unis).

Sphère politico-administrative

Hypothèse générale

Les technologies de télécommunication favorisent la *décentralisation* du processus décisionnel et du processus de gestion des biens et des projets collectifs.

Hypothèse secondaire 1

Plus le système politico-administratif est décentralisé lors du développement d'un système d'information informatisé, plus il y a de risque que le système d'information favorise la décentralisation.

Dans cette hypothèse, les télécommunications sont des amplificateurs de tendances existantes dans un système politico-administratif (comprenant les systèmes de gestion, de planification et de décision) plutôt que des agents de changement d'orientation. Nijkamp et Rietveld (1984) ont confirmé cette hypothèse à partir de rapports diagnostics effectués par des chercheurs de six pays : la Hollande, la Suède, la France, les États-Unis, la Tchécoslovaquie et la Finlande. Ils ont observé que plus un pays avait une orientation centralisatrice avant son informatisation, plus la venue de la technologie avait renforcé cette orientation. L'inverse était également vrai.

Hypothèse secondaire 2

La télématique permet davantage de consultation des citoyens sous forme de sondage concernant les orientations de gestion de la collectivité.

En permettant une consultation plus grande, la télématique deviendrait un facteur d'accroissement de la participation et de l'implication des citoyens, donc de développement de la démocratie. Une étude empirique réalisée en France démontre que les municipalités dotées de réseaux télématiques semblent très peu portées à utiliser ce service (Loiseau, 1988). Une autre étude aboutit au même résultat (Vitalis et Claret, 1988). Cette étude insiste même sur la nécessité d'un encadrement juridique, scientifique et méthodologique pour toute municipalité qui veut utiliser cette possibilité de la télématique, car cette utilisation pourrait même résulter en un effet contraire, à savoir servir à la manipulation des citoyens ou de l'électorat.

Hypothèse secondaire 3

L'usage de la télématique par les citoyens leur permet d'influencer le processus décisionnel par l'accès direct aux élus.

Tout comme pour l'hypothèse précédente et malgré le peu d'études effectuées à cet effet jusqu'à maintenant, l'étude de Loiseau (1988) démontre qu'on a encore peu exploité cette possibilité et que les municipalités ne semblent pas être favorables à son développement.

Hypothèse 4

L'accessibilité permanente aux informations relatives aux décisions prises par les élus, rendue possible par la consultation télématique, augmentera la transparence de la gestion publique.

Loiseau (1988) a observé que bon nombre de municipalités françaises offrent ce service, mais il n'y a pas encore de mesures du degré de consultation, et encore moins de son impact, sur la participation et l'implication des citoyens.

Sphère sociale

Hypothèse générale

Les technologies de télécommunication favorisent l'avènement de nouvelles formes d'autonomie du social.

Hypothèse secondaire 1

En permettant aux citoyens d'échanger entre eux dans un cadre hors institution, la télématique est génératrice de nouveaux réseaux de solidarité locale (au sens de Rosenvallon, 1981).

Cette hypothèse stipule que par les échanges non contrôlés, non institutionnalisés et non organisés entre les citoyens au moyen de la télématique, on serait fondé à voir apparaître de nouvelles formes de regroupement et de communauté conduisant éventuellement à de nouvelles formes d'organisation sociale et au développement du sens d'appartenance et d'identité régionales. Selon Loiseau (1988), on n'a pas encore observé l'existence de tels réseaux. Il faut toutefois considérer les problèmes méthodologiques de taille que présente une telle étude.

Hypothèse secondaire 2

Tout comme l'utilisation de la téléconférence dans les entreprises provoque paradoxalement des rencontres de face à face créatrices de nouvelles synergies, l'utilisation de la télématique dans l'organisation régionale et locale peut susciter de telles rencontres créatrices de nouveaux réseaux sociaux.

Afin de vérifier la véracité de cette hypothèse, Lars Qvortrup (1985) a étudié le phénomène des centres d'information et de services communautaires au Danemark. Ces centres sont un compromis entre le caractère individualiste des télécommunications et la dimension émancipatoire spécifique à une relation de type face à face. Les centres servent autant à la consultation télématique professionnelle de banques de données ou à la consultation de personnes ressources situées dans des centres éloignés qu'à la consultation et à l'échange d'informations de face à face. Le fait que les acteurs soient forcés de se rendre à ces centres pour communiquer à distance crée un cadre de rencontres et d'échanges communautaires. Ces occasions de rencontres transforment ces centres en lieux synergiques d'où émergent différents projets et de nouvelles formes de liaisons sociales. Pour l'auteur, ces centres sont une sorte de réification du concept de « village global ».

COMMENTAIRES

Les hypothèses que nous venons de présenter sont inspirées de recherches empiriques effectuées ailleurs qu'au Québec et de modèles théoriques relevés dans la littérature scientifique récente. Toutefois, il importe de souligner que les recherches empiriques que nous avons mentionnées pour justifier la pertinence de nos hypothèses ont abouti à des résultats beaucoup plus partiels que la généralité des hypothèses.

Étant donné que la question régionale diffère selon les contextes socio-économico-politiques, et malgré le peu de recherches empiriques concluantes sur cette problématique, on ne peut évidemment pas appliquer les résultats de ces recherches, même en partie, à la réalité régionale québécoise. C'est pour cela d'ailleurs que nous nous

sommes limité au *transfert des hypothèses* qui ont fondé ces recherches plutôt qu'au transfert des résultats.

Outre le fait que ces recherches aient mesuré les liens entre des variables différentes, il importe, dans des contextes distincts, de souligner le réductionnisme de ces recherches par rapport à la complexité des facteurs intervenant dans la problématique. Ce réductionnisme est sûrement attribuable à la complexité du problème mais également à l'absence de modèle théorique et d'instrument méthodologique suffisamment adapté à ce nouvel ordre de questionnement. Cette lacune risque donc de faire paraître contradictoires certains résultats. Il en serait tout autrement si on était mieux instrumenté pour comprendre la variabilité contextuelle de l'objet régional.

En ce qui nous concerne, nous avons modélisé, sous forme de matrice, une représentation systémique de l'*organisation régionale* nous permettant d'identifier de manière holistique les variables affectant les relations entre les sous-systèmes de communication, de planification et d'action régionaux (Laramée, 1987 et 1988). Selon cette représentation, chacun des sous-systèmes est composé de variables pouvant revêtir différents états susceptibles d'affecter l'une ou l'autre des variables des autres sous-systèmes. Ainsi le sous-système de communication comprend sept variables allant du contenu à son infrastructure alors qu'on retrouve cinq variables dans chacun des deux autres sous-systèmes. Selon cette matrice, toute organisation régionale peut être décrite en fonction de la conjugaison des variables de ces trois sous-systèmes. Les croisements théoriquement possibles entre ces variables portent à 4 725 les formes d'organisation régionale possibles, allant d'une forme d'organisation auto-organisée à une organisation complètement contrôlée de l'extérieur.

Cette matrice nous a permis de présenter le postulat suivant : l'évaluation des télécommunications comme variable pouvant affecter le développement régional ne peut être effectuée qu'en fonction de la comparaison de deux systèmes d'organisation régionale ayant des sous-systèmes de planification et d'action régionaux similaires ou en fonction d'un modèle de développement idéal (au sens weberien du terme). Cet idéal de développement doit être opérationnalisé par l'attribution de valeurs aux variables de la matrice. En ce qui nous concerne, nous avons déjà exploré la deuxième option de ce postulat en proposant un modèle de planification de la communication favorisant l'auto-développement régional (Laramée, 1987). Cette option nous a conduit à proposer la construction d'instruments méthodologiques de type recherche-action ; ce à quoi nous œuvrons actuellement. Par ailleurs, nous commençons à travailler les hypothèses situées dans la première option, à savoir construire des instruments d'évaluation pour appliquer cette matrice de manière analytique. Sans prétendre que cette matrice est exhaustive, nous croyons qu'elle fournit un cadre de référence utile à quiconque veut procéder à une validation des hypothèses que nous venons de présenter.

Par ailleurs, on comprendra que pour l'économie du texte et par souci didactique, nous avons limité notre problématique à la présentation des quelques hypothèses qui nous sont apparues les plus intéressantes et pertinentes. Toutefois, les résultats des recherches étrangères mentionnées précédemment démontrent bien la pertinence d'effectuer de telles recherches en milieu régional québécois. Si nous observions des corrélations semblables, nous pourrions identifier de nouveaux lieux d'intervention et de planification de développement régional beaucoup plus adaptés à la complexité des organisations socio-économiques modernes que ceux, plutôt traditionnels, qui dominent encore nos pratiques actuelles. Cependant, une mise en garde s'impose. Il ne s'agit pas pour nous de prêter des vertus déterministes aux technologies de communication, ni

de les concevoir comme constitutives d'un nouvel « espace médiatique » qui serait indépendant des rapports sociaux précédant leur venue sur le « territoire organisé ». Au contraire, « l'espace n'est pas seulement une étendue physique mais aussi un ensemble de réseaux hiérarchisés, de flux polarisés et de zones d'influence, un *territoire organisé* qui est constitutif d'une société... La communication occupe une place centrale dans les stratégies qui ont pour objet la restructuration de nos sociétés non seulement en tant que nouveau champ ouvert à l'accumulation mais aussi comme moyen de renouveler les modalités de la domination » (Garnier, 1988, p. 9-11). C'est donc afin de favoriser le développement et l'utilisation des télécommunications sur la scène régionale de la manière la plus équitable et la plus transparente que nous croyons qu'il est important de développer la recherche dans les directions des hypothèses proposées précédemment.

CONCLUSION

À l'heure où l'opinion publique, influencée par l'*esprit commerçant* des politiciens, semble ne jurer que par la mondialisation ou l'internationalisation de l'économie et des rapports socio-politiques rendue désormais possible par le développement fastidieux des technologies nouvelles de communication, comment justifier la préoccupation socio-politique des sciences régionales et urbaines pour l'*objet* local et la *chose* régionale ? Comment relancer la recherche et l'intervention à l'intérieur des disciplines, jusqu'à ce jour préoccupées par l'ancrage territorial des populations dans leur quête d'identité et de socialité, sans être passéiste et tout en s'intégrant à cette modernité parfois fort mythifiée que l'on appelle *société de l'information, village global, société de communication, société planétaire*, etc. ? Les réponses à ces questions se situent du côté de la redéfinition de la problématique de l'espace, plus précisément celle du développement régional, en faisant intervenir les technologies de communication comme *externalité transversale* catalysant les facteurs d'influence traditionnels des formes et du degré de développement local. Du moins, le présent article esquisse une telle problématique qui devrait stimuler la recherche et les interventions en ce sens.

Comme les réseaux de télécommunication, en l'occurrence la télématique, sont en voie de cristallisation actuellement au Québec, et que les usages de la télématique ne sont pas encore asservis à des infrastructures codifiées, le déploiement des efforts de recherche en ce sens ne pourra qu'être bénéfique à l'auto-développement régional. Nous croyons que ces recherches doivent viser plusieurs objectifs : rendre transparents les enjeux socio-économiques sous-jacents aux stratégies de développement de ces technologies ; fournir des inventaires d'utilisation ; effectuer des analyses d'impacts ; évaluer des prototypes d'utilisation et proposer des modèles de développement et d'intervention dans ce domaine.

NOTES

¹ Mentionnons, à titre indicatif, *À l'heure de l'entreprise régionale, Plan d'entreprise régionale, Plan d'action en matière de développement régional*, (Ministre responsable du développement économique régional, Gouvernement du Québec, 1988) ; *Rapport de la commission d'étude sur les municipalités*, (Union des municipalités du Québec, 1986) ; *Rapport du comité de travail sur les pouvoirs des municipalités et des MRC*, (Union des Municipalités régionales de comté, 1987) ; *Les conséquences de la décentralisation régionale des activités de R-D*, Lacroix et Martin (1987), pour le compte du Conseil de la science et de la technologie.

² *Système de communication et développement régional*, recherche subventionnée par le Fonds institutionnel de recherche de la Télé-université.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEU, M. et SERAFINI, S. (1980) *La révolution de l'information et sa signification pour le Canada*. Gouvernement du Canada, ministère des Approvisionnement et Services.
- BATEY, Peter (1984) Information for Longterm Planning of Regional Development, in P. Nijkamp et P. Rietveld (éd.) *Information systems for Integrated Regional Planning*. North Holland, p. 63-80.
- BERTHERAT, J. (1982) Société locale et échange d'information. *Économies et humanisme*, 261 : 18-25.
- BROUILLETTE, Normand (1982) Les liaisons interindustrielles de la région Mauricie-Bois-Francs. *Cahiers de géographie du Québec*, 26(67) : 65-87.
- BRUSSAERD, K. Bas (1985) Intergovernmental Relations in Information Systems and Services in the Netherlands. *Computers in Public Agencies, Sharing Solutions*, vol. III, Papers from the 1985 Annual Conference of Urban and Regional Information Systems Association.
- CANADA, ministère des Communications (1987) *Les communications au XXI^e siècle*. Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services.
- CÔTÉ, Marc-Yvan (1988) *Plan d'action en matière de développement régional*. Québec, Service des communications de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).
- DOBROV, G. (1979) La technologie en tant qu'organisation. *Revue internationale des sciences sociales*, XXXI(4).
- ELLEFSEN, Johannes, HARDY, André et VILLENEUVE, Denis, avec la collaboration de Jacques GAY (1981) Pour une approche critique du rôle de la communication dans le développement, une perspective régionale : la vallée de la Matapédia. *Communication et Information*, 3(2).
- FRIEDMAN, John (1979) *Territory and Function*, University of California Press.
- GARNIER, Jean-Pierre (1988) L'espace médiatique ou l'utopie localisée. *Espaces et société*, 50 : 8-21.
- GILLESPIE, Andrew (1985) Telecommunications and the Development of the Less Favoured Regions of Europe. *Le bulletin de l'IDATE*, 21 : 471-477.
- GIRARD, Pierre et PÉDURTHE, Gérard (1987) Région, entreprise et communication. *L'entreprise saisie par la communication*, éd. SFIC et ANC.
- GODDARD, J.B. et GILLESPIE, A.E. (1986) Advanced Telecommunications and Regional Economic Development. *The Geographical Journal*, 152(3) : 383-397.
- GRISÉ, Alain, en collaboration avec Lucie NOËL et Luc GUAY (1989) *L'informatisation du Québec ; profil de la demande*. Québec, ministère des Communications, Direction générale des technologies de l'information.
- HANCKOC, G. (1982) *La planification de la communication au service du développement ; recherche d'un cadre opérationnel*. Monographie 2, UNESCO.
- HANCKOCK, Alan (1985) Resources Assesment, in UNESCO *Methods of Communication Planning*. Monographs on Communication Planning 3.
- HEPWORTH, Mark (1985) The Geography of Technological Change in the Information Economy. *Regional Studies*, 20(5) : 407-424.
- INSTITUT HUDSON DU CANADA (1985) *La municipalité de l'an 2001, document de réflexion pour l'Union des municipalités du Québec*.
- INTERNATIONAL INSTITUTE FOR APPLIED SYSTEMS ANALYSIS (1984) *Information Systems for Regional Development Planning a State-of-the-Art Survey*. Rapport n° RR-84-7.
- JANTSCH, E. (1975) *Design for Evolution, Self-organization and Planning in the Life of Human Systems*. New York, George Braziller.
- LACROIX, Robert et MARTIN, F. (1987) *Les conséquences de la décentralisation régionale des activités de R-D*. Conseil de la science et de la technologie.
- LAMARCHE, Rodolphe (1986) Télécommunication et développement régional, un nouveau modèle. In *Technologies nouvelles et développement régional*. Association de science régionale de langue française, p. 231-241.
- LAPOINTE, Alain et LE GOFF, Jean-Pierre (1984) *Les industries québécoises de services télématiques, analyse économique*. Québec, Direction générale des publications gouvernementales.
- LARAMÉE, Alain (1987) *Un cadre de référence pour la planification de la communication au service de l'auto-développement régional au Québec*. Montréal, Université de Montréal, Faculté d'aménagement, thèse de doctorat non publiée.

- _____ (1988) Communication et planification régionale : une représentation systémique. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5 : 837-852.
- LESSER, Barry et GALL, Pamela (1987) *Telecommunication Services and Regional Development : the Case of Atlantic*. Ottawa, The Institute of Research on Public Policy.
- LOISEAU, Gérard (1988) Démocratie locale et télématique : réalisations et potentialités. In *Une démocratie technologique ?* Coédition ACFAS-GRID, p. 189-217.
- MATTELART, Armand (1982) L'informatique dans le Tiers-Monde. *Le Monde diplomatique*, avril : 14-15.
- MONNOYER, Marie-Christine et PHILIPPE, Jean (1985) Incidences des nouvelles technologies de la communication sur la distribution des services aux entreprises. In *Bulletin de l'Idate*, « L'Europe des communications », Actes des 7^e journées internationales, p. 459-470.
- NIJKAMP, P. et RIETVELD, P. éd. (1984) *Information Systems for Integrated Regional Planning*. North Holland.
- OECD (1987) The Role of Information and Telecommunications Technologies in Regional Development. *Science Technology Industry*, 3 : 135-173.
- PERRIN, Jean-Claude (1986) Technologies nouvelles et synergies locales. In *Technologies nouvelles et développement régional*, Association de science régionale de langue française, p. 287-299.
- PLANQUE, Bernard (1983) *Innovation et développement régional*. Paris, Economica.
- _____ (1985) Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine. In *Le développement décentralisé en France*.
- _____ (1986) PME innovatrices et synergies locales. In *Technologies nouvelles et développement régional*, Association de science régionale de langue française, p. 301-323.
- QVORTRUP, Lars (1985) Electronic Village Halls — Information and Community Service Centres in Sweden and Denmark. In *Bulletin de l'Idate*, « L'Europe des communications », Actes des 7^e journées internationales, p. 437-441.
- ROSENVALLON, Pierre (1981) *La crise de l'État-Providence*. Paris, Seuil.
- RUEGG, Jean et THEVOZ, Laurent (1986) Videotex : un enjeu pour les petites et moyennes entreprises. In *Technologies nouvelles et développement régional*, Association de science régionale de langue française, p. 361-372.
- THORNGREEN, B. (1970) How Do Contact Systems Affect Regional Development ?. *Environment and Planning*, vol. 2.
- TÖRNKVIST, Gunnar (1984) Contact Systems and Regional Development, in Antoni Kuklinski (éd.) *Regional Information and Regional Planning*. Paris, Mouton.
- _____ (1985) Créativité et développement régional, in Michel Boisvert et Pierre Hammel (éd.) *Redéploiement industriel et planification régionale*. Montréal, Université de Montréal, Faculté d'aménagement.
- TSANG, Jessy (1986) Incidences des techniques de transport de l'information sur l'implantation régionale des activités économiques : l'exemple du téléphone en France. In *Technologies nouvelles et développement régional*, Association de science régionale de langue française, p. 409-422.
- TRIST, Eric et EMERY, Fred (1973) *Toward Social Ecology*. Londres, Plenum Press.
- UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (1985) *Rapport de la Commission d'études sur les municipalités*.
- UNION DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (1987) *Rapport du Comité de travail sur les pouvoirs des municipalités et des MRC*.
- VITALIS, André et CLARETT, Henri (1988) La communication contre la démocratie ; l'exemple du sondage électronique au local. In *Une démocratie technologique ?* Coédition ACFAS-GRID, p. 387-400.
- WIBERG, Ulf (1986) Information Technology — A Challenge for the Sparsely Populated Areas. *Planning Outlook*, 29(2) : 70-74.
- WILDAWSKY, A. (1983) Information as an Organizational Problem. *Journal of Management Studies*, 20(1).

(Acceptation définitive en novembre 1989)

CARTOGRAPHIE

Réalisation et photomécanique : Manon GRENIER